

Le coup faussement écolo d'Anne Hidalgo sur l'avenue Foch

30 janvier 2014 / [Gaspard d'Allens \(Reporterre\)](#)



Symbole du summum de la richesse, l'avenue Foch dans le 16^e arrondissement de Paris est promise à la construction par la candidate PS, Anne Hidalgo. Mais cette annonce est davantage un coup de publicité qu'à un projet vraiment réfléchi. Et sur le plan écologique, elle est très contestable.

Large, majestueuse et sereine, l'avenue Foch, à Paris, où logent les plus grandes fortunes de

France et d'ailleurs, alimente les fantasmes. Voilà qu'elle nourrit les projets d'urbanistes - et le débat politique, puisque Anne Hidalgo, candidate PS à la Mairie de Paris, en a fait un point **phare de son programme**, s'appuyant sur les plans du cabinet d'architecte Harmonic Masson

Le cabinet Harmonic Masson a ainsi **imaginé un réaménagement** ambitieux de cette avenue grande comme douze terrains de football. Il propose une réduction massive du trafic routier en libérant la chaussée centrale. Serait aussi créé création un parc urbain d'une superficie égale à celle du parc Monceau, et construits 150 000 m² de magasins, de bureaux, d'hôtels et d'habitations.

156 000
surface

67 000
parc

150 000
mixité

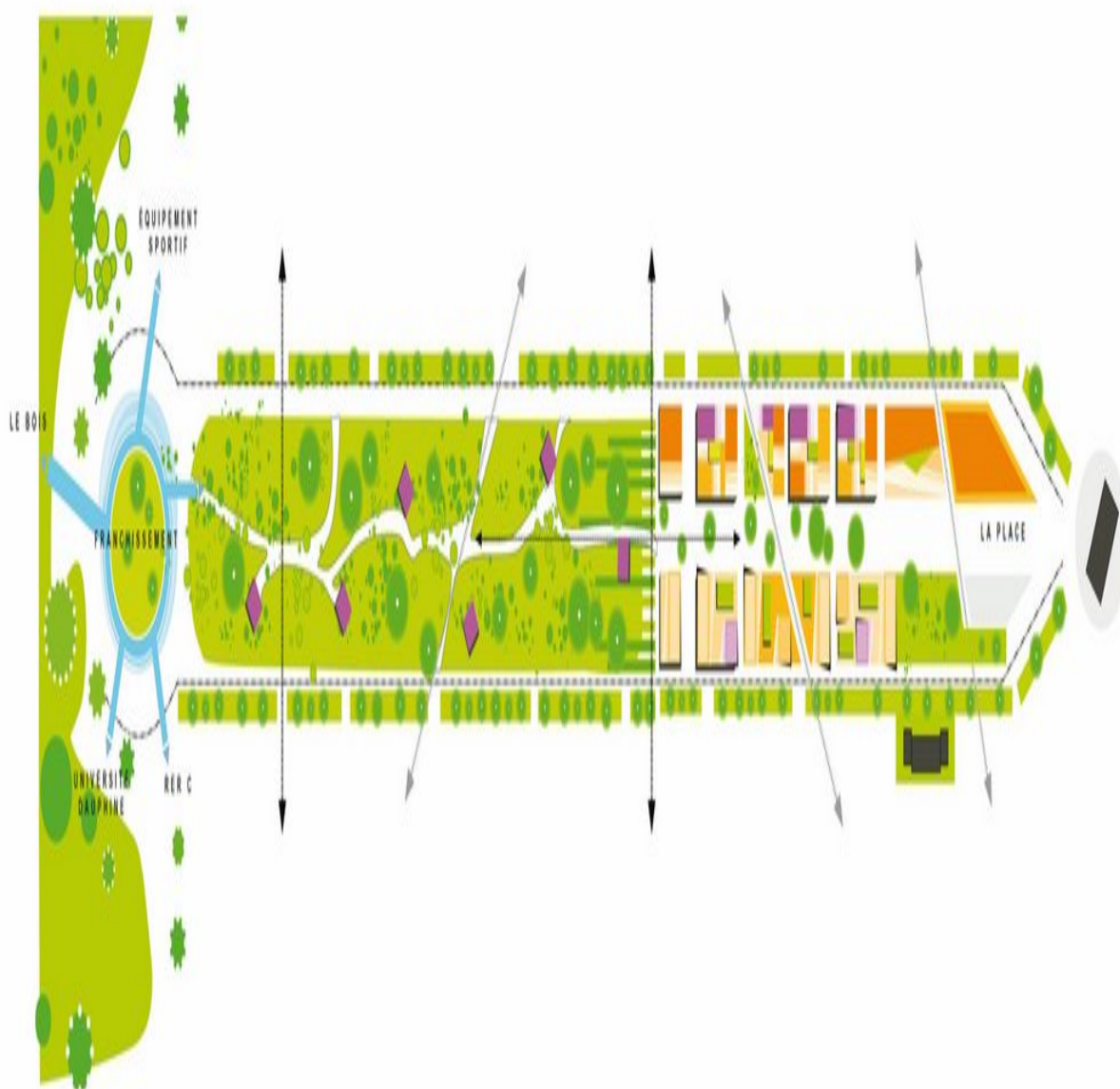
25 000
hôtel

25 000
commerces

7 800
place publique

LA PLUS GRANDE AVENUE PIÉTONNE DE FRANCE

◀ Bois de Boulogne • Le Hub • Le Parc de l'avenue Foch • Mixité programmes • La Place de l'Étoile • Arc de Triomphe ▶
Commerces, Bureaux, Logements



◀ Grand Paris • 1,3 KM • Paris ▶

Porte d'Auteuil, c'est-à-dire le long du périphérique.



Une surenchère politique au cœur d'un territoire hostile

Anne Hidalgo et l'équipe PS ont fait de ce chantier un cheval de bataille. Dans un quartier marqué par le repli sur soi et le manque de mixité sociale, le projet s'est transformé en outil de campagne pour promouvoir un XVI^e arrondissement « *qui ose* » face à « *la vision passéiste* » de la droite.

La candidate a organisé le 23 janvier un déplacement sur place qui a tourné à la caricature : le comité de soutien de la candidate a été accueilli sous les huées par un collectif de riverains en colère, les uns instrumentalisant les autres et la déambulation tournant à la mise en scène devant les télévisions venues filmer l'événement.

Les membres très chics et très couleur locale de l'association « *Mieux vivre ensemble dans le quartier Dauphine* » dénonçaient face aux caméras le manque de concertation, s'opposant à ce plan qui vise selon eux à « *remodeler sociologiquement et électoralement un quartier qui ne convient pas à Anne Hidalgo* ». De son côté, Ian Brossat, président du groupe PCF/ PG au Conseil de Paris répliqua sur les réseaux sociaux et twitta sur l'instant « *Avenue Foch, nous sommes accueillis par des riverains qui reprochent à la gauche de vouloir importer Sarcelles à Paris 16* ».



Cette théâtralisation du clivage gauche/droite permet de passer sous silence les difficultés que le chantier risque de rencontrer ainsi que les enjeux écologiques et sociaux.

Des obstacles juridiques conséquents

Hidalgo s'est bien gardée de se prononcer sur l'opérationnalité réelle du chantier précisant qu'il était « *d'initiative privée* » et qu'elle ne faisait que « *saluer le travail de ces jeunes architectes* » en espérant vivement « *qu'à partir de ces intuitions, on puisse avoir un grand projet d'aménagement de l'avenue Foch et de la porte Dauphine* ».

Cette prudence était de mise, compte tenu du statut juridique du site. Comme le souligne Agnès Popelin d'IDFE ([Ile de France Environnement](#)), celui-ci est « *bardé de protections* » aussi anciennes qu'importantes et engager ce chantier reviendrait à le déclasser et à le dénaturer.

D'après ce collectif d'associations environnementales, l'avenue fait l'objet d'« *un premier décret impérial de 1854, toujours en vigueur, interdisant les commerces et les industries au sein de l'avenue Foch sauf autorisation dérogatoire du préfet de la Seine* ».



juin 1960 comme monument historique. La procédure administrative de lancement d'un éventuel chantier a donc des chances d'être longue, d'autant plus que le PLU de Paris (Plan local d'urbanisme) considère encore l'avenue Foch comme un « *espace boisé classé* ».

Révision du PLU, avis favorables de multiples commissions, accord des ministères, tout cela rend improbable la mise en œuvre de ce projet, qui est en réalité une opération de communication politique. Le PS a peu de chance de remporter de nombreux suffrages dans le XVI^e arrondissement. Lors de la précédente élection municipale, en 2008, la liste commune à gauche avait été éliminée dès le premier tour avec seulement 17,08 % des voix. Se positionner "à gauche" sur un point symbolique de la richesse de la capitale est donc sans risque politiquement et permet de réussir un joli coup d'image.

Du logement au détriment des conditions de vie

Vu les difficultés que risque d'entraîner l'aménagement de l'avenue Foch, le projet - s'il était maintenu au-delà des effets de campagne électorale - pourrait finir par se résumer à la construction de 400 000 m² de logements sur les franges du Bois de Boulogne au bord du périphérique, cette ceinture polluante la plus fréquentée d'Europe.

A l'heure où la pollution atmosphérique est considérée **comme cancérigène par l'OMS (l'organisation mondiale de la santé)** et où l'impact du périphérique n'est plus à prouver sur la santé de ses riverains, ce type de projet peut sembler anachronique.

Airparif, l'association de surveillance de la qualité de l'air en Ile de France, possède l'une de ses stations Porte d'Auteuil, à deux pas du projet. **Ses données révèlent** que les riverains du périphérique subissent des concentrations de polluants atmosphériques qui dépassent de deux à quatre fois, selon les polluants, les normes de l'OMS.

Alors que la valeur limite de dioxyde d'azote par mètre cube d'air est fixée à 40 microgrammes ($\mu\text{g}/\text{m}^3$), la moyenne Porte d'Auteuil s'établit à 108 microgrammes. On compte également 135 jours de dépassement de la valeur limite journalière de 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ de particules fines PM10, bien au-delà du seuil de 35 jours par an.

Les risques d'expositions à ces pollutions atmosphériques sont autant de facteurs de dégradation des conditions de vie des futurs habitants, entraînant maladies respiratoires,

troubles cardio-vasculaires et de facto baisse de l'espérance de vie.

Or le logement social n'a pas vocation à se retrouver dans un espace dégradé, bruyant et pollué. L'impératif de justice sociale exige au contraire que ses habitants aient droit aux mêmes conditions de vie que les autres résidents du quartier.

Au-delà des enjeux de santé environnementale, l'amélioration des conditions de vie des Parisiens passe aussi, selon Agnès Popelin, par une « *préservation des poumons verts de la capitale* ». « *Le bétonnage et le morcellement du Bois de Boulogne provoqué par ce projet est donc inconcevable* », alors même que Paris « *manque cruellement de jardins ouverts à tous* ».

IDFE rappelle que la capitale « *reste l'une des agglomérations où la densité d'espace verts, 3,50 m² par habitant (11 m² si l'on compte les deux Bois), est la plus faible d'Europe, à comparer avec les 45 m² pour Londres, 59m² pour Bruxelles ou encore 321 m² pour Rome* ».

Source : *Reporterre*

Images :

- . plans et dessins du projet : [Hamonc Masson](#)
- . photo manifestation : [Ian Brossat](#)

Lire aussi : [Les serres d'Auteuil toujours menacées par le tennis bétonneur](#)

Pour une information libre sur l'écologie, soutenez *Reporterre* :



- [Emplacement](#) : [Accueil](#) > [Info](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Le-coup-faussement-ecolo-d-Anne>